

PROJET DE LOTISSEMENT

DES PARCELLES ANCIENNEMENT CADASTREES
Section C N°s 659^c - 660^d partie - 658^a partie

IW - SODIPLAN 2001
91114/LTS/53

Propriété de :

Mr. le Comte della Faille de Leverghem
22^a, Square de Meüs
1040 BRUXELLES

VU POUR ÊTRE ANNEXE AU
PERMIS DE CONSTRUCTION
LE 10/05/1983
PAR LE COLLÈGE DES
BOURGEMESTRE ET ÉCHEVINS
DE LA VILLE DE ROCHEFORT



PLAN N° 3 PLAN DE LOTISSEMENT

Pour accord, le lotisseur

Comte della Faille de Leverghem

Levé et dressé par
Jean MARCHAL
Géomètre E.I.
31, Route de St Hubert
5430 ROCHEFORT

Le 30 / 12 / 1982

Echelle : 1/500

SURFACE TOTALE DU LOTISSEMENT : 2 h. 99 a. 03 ca
SURFACE VOIRIE A CÉDER : 56 a. 38 ca. → 59 a. 18 ca.
AUTRE ZONE A CÉDER : 2 a. 80 ca.
LOTS 1 à 17 - 19 - 20 1 h. 39 a. 07 ca.
LOT 21 (pour 4 immeubles à appartements) 99 a. 00 ca. → 2 h. 39 a. 85 ca.
PASSAGE POUR parcelle 655^a (LOT 22) 1 a. 78 ca.
LOTS 23 et 24 0 a. 40 ca.

Lot 23 : 15 ca
Lot 24 : 25 ca
Lot 18
→ Pas compris dans le lotissement

Légende

- ① NUMERO PARCELLE
- POINT DU PÉRIMÈTRE
- ARBRE
- 7 a 56 ca SURFACE DE LA PARCELLE
- 39.94 DISTANCE
- LIMITE DU LOTISSEMENT
- - - - - AXE CHEMIN
- LIGNE ÉLECTRIQUE EXISTANTE
- - - - - LIMITE DE LA ZONE DE BÂTISSE
- /// ZONE A CÉDER GRATUITEMENT
- CHEMIN A CÉDER GRATUITEMENT
- △ BATIMENT EXISTANT (nb. niveaux)
- LIMITE LOTISSEMENT SUIVANT AUTORISATION DU 12/2/1975
- LIMITE LOTISSEMENT ACTUEL
- CONSTRUCTION EXISTANTE

